

MAIRIE DE SAINT-LAURENT-LES-ÉGLISES
87240
Haute-Vienne

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 11 AVRIL 2025	
Date de la convocation : 04/04/2025	
L'an 2025, le 11 avril à 20 h, le conseil municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame Claudine ROUX, Maire.	
Madame Francisca FUENTÈS est élue secrétaire de séance et en accepte les fonctions (article L 2121-15 du CGCT).	
Présents : Mme Claudine ROUX, M. Stéphane TALABOT, M. Frédéric STCEBNER, M. Johnny DECONDE, Mme Marie-Christine TEXIER, Mme Marie-Pierre KERVILLEC, M. Brice GAUCHOUX, Mme Francisca FUENTÈS, M. Jérôme PRÉVOST, Mme Sylvie RIBIÈRE, M. Jean-François LACAZE et M. Gérard FAURE.	
Excusés : M. Johnny DECONDE (procuration à M. Stéphane TALABOT) et M. Julien SERPIER (procuration à Mme Francisca FUENTÈS).	
Nombre d'élus en exercice	13
Présents	11
Votants	13

Le procès-verbal de la séance du 28 février 2025 est adopté à l'unanimité.

2025 06 – Décisions prises par le maire en application des délégations consenties au maire par le conseil municipal.

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

2025 07 – Désignation du/de la président(e) de séance pour la présentation des comptes financiers uniques 2024.

Adoptée par 12 voix POUR et 1 ABSTENTION.

2025 08 – Approbation du Compte Financier Unique 2024 – Budget Communal

Adoptée à l'unanimité.

2025 09 – Approbation du Compte Financier Unique 2024 – Budget Eau

Adoptée à l'unanimité.

2025 10 – Versement des résultats budgétaires du Budget Eau au Syndicat Vienne Combade

Adoptée à l'unanimité.

2025 11 – Affectation des résultats de l'exercice 2024 pour le Budget Communal 2025

Adoptée à l'unanimité.

2025 12 – Vote des taux d'imposition 2025

Adoptée à l'unanimité.

2025 13 – Vote du Budget Communal 2025

Adoptée à l'unanimité.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité – Fraternité

MAIRIE DE SAINT-LAURENT-LES-ÉGLISES
87240
Haute-Vienne

**2025 14 – Révision libre des attributions de compensation versées par la
Communauté de Communes ÉLAN**

Adoptée à l'unanimité.

2025 15 – Octroi de subventions aux associations – Exercice 2025

Adoptée à l'unanimité.

**2025 16 – Recours au service missions temporaires proposé par le Centre de
Gestion de La Fonction Publique Territoriale de la Haute-Vienne**

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en mairie de Saint-Laurent-les-Églises le 11 avril 2025.

Le Maire

Claudine ROUX



La secrétaire de séance,


Francisca FUENTES